

DECLARATION DE LA POLITIQUE QUALITE DU LABORATOIRE

La politique qualité du Centre de Biologie Clinique constitue la base de notre système de management, elle est axée sur la satisfaction des patients, des prescripteurs, des structures médicales et autres entreprises partenaires, le tout en optimisant le bien être du personnel et l'harmonie du service.

Depuis 2018, notre laboratoire est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 sous l'attestation d'accréditation n°8-4166 pour les phases pré- et post analytiques sur la famille d'examens de Biochimie générale et spécialisée : Marqueurs tumoraux et hormonologie.

Cette année, nous poursuivons notre effort pour augmenter le nombre d'examens accrédités dans la portée d'accréditation.

Les domaines des prestations du laboratoire sont répertoriés dans le catalogue des analyses du laboratoire. La politique qualité du laboratoire s'articule autour des axes suivants :

- Améliorer et renforcer la relation de confiance établie avec ses patients et prescripteurs par l'utilisation de méthodes de travail garantissant la fiabilité des résultats ;
- Faire fonctionner le laboratoire avec un niveau élevé de la qualité des prestations en s'adaptant en permanence aux évolutions technologiques et aux besoins de ses clients ;
- Respecter les exigences réglementaires malgaches et normatives en assurant une amélioration continue du Système de Management de Qualité ;
- Garantir des ressources suffisantes en personnel qualifié, compétent et performant.
- Améliorer l'implication de tout le personnel du laboratoire afin d'assurer une prestation qui répond aux besoins des patients ;
- S'assurer que l'ensemble du personnel se familiarise au SMQ et applique la documentation qualité relative à ses activités et en applique le contenu.

Pour concrétiser cette politique, le laboratoire a défini un certain nombre d'objectifs :

- Augmenter le nombre d'examens couverts par l'accréditation.
- Revoir l'organisation du secteur pré analytique et augmenter la capacité d'accueil des clients à Ambatofotsikely pour réduire le délai de prise en charge

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du laboratoire s'engage à :

- Acquérir, avec l'accord de la direction de l'IPM, toutes les ressources dont le laboratoire a besoin pour réaliser ses activités conformément aux exigences règlementaires et normatives ;
- Poursuivre nos efforts dans l'application et suivi des bonnes pratiques professionnelles afin de garantir la qualité des résultats d'analyse ;
- Développer par la formation et par une sensibilisation régulière, la culture qualité et la compétence du personnel ;
- Appliquer le Système de Management de la Qualité mis en place ;
- Satisfaire au mieux nos patients et clients et nos partenaires ;
- Poursuivre notre politique d'accréditation en nous adaptant aux contraintes économiques.
- Nous conformer aux exigences réglementaires et normatives.

Fait à Antananarivo, le 22/03/2021

Dr Frédérique RANDRIANIRINA
 Directeur du Centre de Biologie Clinique



CODIFICATION	VERSION	DATE D'APPLICATION
CBC MQ-001/01	01	05/08/2013